



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENTS 082-2021

Avis public est par la présente donné que le règlement suivant a été adopté par le conseil municipal de Saint-Christophe d'Arthabaska à la séance ordinaire du 7 juin 2021:

- Règlement 082-2021 modifiant le règlement 071-2020 sur la gestion contractuelle

Il peut être pris communication de ce règlement, pour consultation, sur le site Internet de la municipalité au www.saint-christophe-darthabaska.ca/fr/vie-municipale/reglements-municipaux/

DONNÉ À SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA, CE 8^e JOUR DE JUIN 2021.

Katherine Beaudoin, Avocate
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant à Val-des-Sources, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé sur le site Internet de la municipalité, le 8 juin 2021, conformément au règlement 079-2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 8 juin 2021.

Katherine Beaudoin, Avocate
Directrice générale et secrétaire-trésorière